

INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE

L'Institut CDC pour la Recherche et Le Groupe La Poste
ont soutenu la recherche

**« MIGRATIONS ET DETERMINANTS DES TRANSFERTS DE FONDS
VERS LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE »**

LUIS MIOTTI*, EL MOUHOUB MOUHOUD, JOEL OUDINET***

Présentation le

10 juin 2009 à 14h30

**Caisse des Dépôts – 56, rue de Lille – 75007 Paris
Salle Corvetto
Programme**

*** CEPN CNRS UMR 7115 UNIVERSITE PARIS 13**

**** LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DAUPHINE (LEDA) ET IRISES CNRS UMR 7170**

« MIGRATIONS ET DETERMINANTS DES TRANSFERTS DE FONDS VERS LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE¹ »

LUIS MIOTTI*, EL MOUHOUB MOUHOUD**, JOEL OUDINET*

* CEPN CNRS UMR 7115 UNIVERSITE PARIS 13

** LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DAUPHINE (LEDA) ET IRISES CNRS UMR 7170

Résumé

L'objectif de ce papier est d'analyser les déterminants des transferts de fonds des migrants en mesurant directement le rôle des variables non observables liés à des aspects subjectifs et historiques de l'émigration. Ces caractéristiques non observables telles que l'attachement, le sentiment d'obligation, le projet de réinstallation peuvent également jouer un rôle dans l'utilisation finale de ces transferts en contrecarrant éventuellement l'effet des variables observables.

Dans ce papier, nous avons utilisé deux enquêtes pour comprendre les comportements de transferts à partir de la France vers les pays du Sud de la Méditerranée et également des migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Nous avons exploité une nouvelle enquête de la DREES sur le parcours et le profil des migrants et l'enquête 2M0 que nous avons réalisée au sein des bureaux de poste français.

Notre premier résultat est que toutes variables observables contrôlées, les variables subjectives telles que l'attachement au pays d'origine, l'histoire et le contexte institutionnel de l'émigration, jouent un rôle déterminant dans l'explication des transferts de fonds.

Le second résultat obtenu concerne l'explication de l'utilisation des transferts d'argent. La motivation de transférer pour investir dans le pays d'origine en dehors de l'achat du logement, concerne aussi les plus anciennement présents en France et les moins scolarisés. Ce résultat contredit l'hypothèse théorique d'une altération des liens au fur et à mesure de la durée de séjour du migrant, car la durée d'installation n'a de sens que si on la contextualise dans l'histoire de l'émigration, les conditions d'arrivée dans le pays d'accueil, les conditions de départ du pays d'origine. Le degré d'attachement apparaît alors comme une variable subjective discriminante en fonction de ces conditions historiques.

¹ Nous tenons à remercier très vivement Hillel Rapoport dont les commentaires et les conseils judicieux ont permis d'améliorer ce papier. Nous remercions Jean-Pierre Garson (OCDE), Cécily Defoort dans le cadre la session de l'AFSE 2008 sur les migrations organisée par Said Souam, ainsi que les participants au congrès de l'ASSA MEEA à San Francisco 2-5 janvier 2009, de la Fourth Annual Conference OECD/CEPII «International Migration Trends and Challenges » 23-24 octobre 2008, et les chercheurs du Centre d'Etudes de l'Emploi qui ont participé au séminaire du 13 janvier 2009, ainsi que Philippe Devreyer (Dauphine) et Jean-Christophe Dumont (OCDE) pour leur commentaires lors du colloque de DREEM 21-23 mai à Istanbul. Nous tenons enfin à remercier Isabelle Laudier de l'Institut de la Recherche de la Caisse des dépôts et Consignations et Catherine Gorgeon de la Mission Recherche de la Poste qui ont financé la recherche avec le programme INEQ de la Commission Européenne.

MIGRATIONS ET DETERMINANTS TRANSFERTS DE FONDS DANS LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE

Par L. Miotti, E.M. Mouhoud et J. Oudinet

1. INTRODUCTION

L'objectif de ce papier est d'analyser les déterminants des transferts de fonds des migrants en mesurant directement le rôle des variables non observables liés à des aspects subjectifs et historiques de l'émigration.

L'article de Funkhouser (1995) montre qu'entre deux pays, dont les migrants présentent les mêmes caractéristiques observables (Salvador et Nicaragua), les caractéristiques non observables comme l'attachement au pays d'origine (qui peut dépendre lui-même du régime politique), sont déterminantes dans le comportement de transfert. Notre objectif est d'aller plus loin dans cette direction en montrant que ces caractéristiques non observables changent, non seulement en fonction des conditions institutionnelles du pays d'origine, mais également en fonction des générations de migrants. En outre, ces variables non observables peuvent contrecarrer l'effet de caractéristiques observables telles que l'éducation, le revenu, la taille de la famille, la durée de présence depuis le départ du migrant, son âge. Par exemple, la durée d'installation est supposée théoriquement jouer à l'encontre de la motivation à transférer en raison d'une hypothèse d'érosion des liens avec le pays d'origine, mais cette relation inverse peut être modifiée par la date de départ et le contexte économique, politique et social de l'émigration. En d'autres termes, l'histoire de l'émigration devrait compter.

Ces caractéristiques non observables telles que l'attachement, le sentiment d'obligation, le projet de réinstallation peuvent également jouer un rôle dans l'utilisation finale de ces transferts en contrecarrant éventuellement l'effet des variables observables. De tels résultats permettront d'apporter des réponses à la question des effets macroéconomiques ambigus des transferts de fonds et de leur évolution future.

Pour analyser les déterminants des transferts des migrants installés en France, vers les pays du sud de la Méditerranée et d'Afrique Subsaharienne, nous utilisons les données issues d'une enquête originale que nous avons réalisée en 2007 auprès de 1000 personnes qui transfèrent de l'argent. Nous recourons également à une seconde enquête intitulée "Parcours et profils des migrants » réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) pour connaître les différences de comportements entre ceux qui envoient de l'argent et ceux qui n'envoient pas. L'échantillon est de 3500 personnes pour la zone qui nous intéresse.

La méthodologie utilisée consiste à estimer un modèle probit pour déterminer les caractéristiques de ceux qui transfèrent de l'argent par rapport à ceux qui n'envoient pas et un modèle probit multivarié pour analyser les différents usages des transferts.

Le papier présente d'abord les principaux arguments théoriques expliquant les motivations des transferts de fonds ainsi que les principaux résultats que l'on trouve dans la littérature empirique (section 2). Nous présentons ensuite les données et les principaux résultats descriptifs de nos deux enquêtes (section 3). La section 4 présente le modèle et les principaux résultats. La section 5 conclue sur les pistes de travail et les implications académiques et de politique économique de nos résultats.

2. REVUE DE LA LITTERATURE

Le sentiment d'altruisme qu'un migrant peut ressentir envers la famille, les proches qu'il a laissés derrière lui, ne peut expliquer à lui seul les envois de fonds. D'autres motivations, individuelles ou provenant d'arrangements familiaux, peuvent déterminer les envois: héritage, remboursement de dettes à la famille, échange de services, assurance ou investissement (Rapoport et Docquier, 2006).

Concernant le comportement altruiste, le migrant intègre l'utilité de sa famille à sa propre utilité. Le transfert de fonds joue un rôle compensateur. Il existe plusieurs degrés d'altruisme mais aussi d'autres formes de motifs que Lucas et Stark (1985) ont qualifiées d' « altruisme tempéré », qui peuvent se substituer ou coexister avec l'altruisme. Par exemple, les transferts peuvent être associés à un motif d'échange de services.

Le remboursement d'une dette à la famille, contractée ou pas dans le cadre d'un arrangement, peut être considéré comme un cas particulier d'échanges de services dans un contexte de marchés imparfaits du crédit, et dans le cadre d'un modèle comprenant une composante sociale et intergénérationnelle.

L'émigration d'un membre de la famille pour que celui-ci, en retour, envoie de l'argent est aussi arrangé dans un cadre familial. Ce type de transfert ultérieur doit compenser une baisse accidentelle de revenu de la famille, comme une assurance. Ce motif est donc d'autant plus fréquent que le revenu de la famille est volatile et sensible aux chocs, comme les revenus de l'agriculture très liés aux conditions climatiques.

Ces transferts de fonds peuvent résulter également de comportements stratégiques développés par le migrant et/ou sa famille, ou bien de contrats intrafamiliaux informels. Ainsi, l'existence d'un héritage permettrait de renforcer les liens entre la famille et le migrant, et de maintenir les transferts sur le long terme. Pour le migrant, il s'agit de s'assurer, via ses envois d'argent, qu'il recevra bien une part de l'héritage de ses parents le moment venu.

Dans l'ensemble, la littérature empirique privilégie une combinaison de motivations. Les motifs d'altruisme pur sont rarement présents seuls et se combinent avec l'intérêt personnel selon des logiques individuelles et/ou dans le cadre d'arrangement familiaux. Ces études sont souvent basées sur des enquêtes spécifiques auprès des migrants dans le pays d'accueil, ou auprès des familles dans le pays de départ. Les pays d'Afrique sub-saharienne, d'Amérique du Sud et d'Asie sont les plus étudiés. Il existe très peu d'études empiriques sur données individuelles concernant les migrants originaires des pays du Maghreb.

La plupart des études empiriques mesurent le motif d'altruisme en observant l'effet de la hausse du revenu des familles bénéficiaires et celui de la hausse du revenu des migrants sur la probabilité ou le montant des envois de fonds.

Une relation positive entre le revenu du migrant et ses envois est un résultat récurrent de ces travaux. Mais les résultats sont bien plus hétérogènes en ce qui concerne la relation entre les transferts et le revenu de la famille restée dans le pays d'origine.

Tout comme Lucas et Stark (1985), Itzingsohn (1995) pour les Caraïbes et Osili (2007) pour le Nigéria trouvent un effet positif des revenus des familles sur les transferts. Mais, pour d'autres études (Germeji et alii, 2001, Osaki, 2003, Chavez, 2004, Yang, Choi, 2005, Cracium, 2006) la relation est négative. Le revenu peut aussi avoir un effet non linéaire en fonction de la

distribution de revenu, négatif pour les bas revenus et positif pour les revenus plus élevés (Cox, Eser, Jimenez, 1998, pour le Pérou).

D'autres éléments viennent contredire la thèse du seul motif d'altruisme. Ainsi, le fait qu'il y ait plusieurs émigrants au sein d'une même famille devrait leur permettre de partager le montant des envois. Or, la relation négative attendue entre les transferts et le nombre d'émigrés dans la famille n'est pas vérifiée, hormis en Guyane (Agarwal, Horowitz, 2002) et au Mali (Gubert, 2002). D'autres études (Germenji et al, 2001, Hoddinott, 1994 et Chavez, 2004) trouvent même une relation positive, inverse au signe attendu pour le motif altruiste. D'autre part, des migrants altruistes devraient envoyer des montants plus élevés vers les familles nombreuses ou les familles dans le besoin. Mais ce lien n'est pas très souvent vérifié. Avoir une famille en situation économique difficile augmente la probabilité d'envoyer ou le montant envoyé aux Caraïbes et pour les pays d'Afrique subsaharienne (Itzigsohn, 1995, Agarwal, Horowitz, 2002, Gubert, 2002 et Osili, 2007), mais ce lien n'est pas significatif pour beaucoup d'autres régions (Osaki, 2003, Holst, Schrooten, 2006, Craciun, 2006 pour les plus récentes).

D'un point de vue théorique, l'allongement de la durée du séjour dans le pays d'accueil et la réduction de la fréquence des visites dans le pays d'origine sont souvent associés à l'érosion des liens avec la famille et à la réduction du degré d'altruisme et des envois. Mais la plupart des travaux empiriques ne confirment pas cette relation négative entre la durée du séjour du migrant et les envois (hormis Banerjee, 1984 et Funkhouser, 1995). Au contraire, plus le migrant est arrivé depuis longtemps dans le pays d'accueil, plus ses envois sont importants (Agarwal, Horowitz, 2002, Osaki, 2003, Durand et alii, 1996, Lucas, Stark, 1985, Amuedo-Dorantes, Pozo, 2006, de la Brière et alii, 2002, Gubert, 2002, Hagen-Zanker, Siegel, 2007, Craciun, 2006). Notre hypothèse est que la durée de l'immigration devrait être reliée au contexte du départ, c'est à dire les dates et le lieu du départ du pays d'origine, ce que ne distinguent pas les différentes études recensées.

D'autre part, plusieurs auteurs constatant une relation positive entre le niveau d'éducation des migrants et leurs transferts, comme en Guyane (Agarwal, Horowitz, 2002), République Dominicaine (de la Brière et alii, 2002) ou en Allemagne (Holst, Schrooten, 2006) mettent l'accent sur le remboursement à la famille de l'investissement dans l'éducation. Mais d'autres travaux insistent sur l'effet dépressif du niveau de qualification sur les transferts de fonds.

Enfin, une autre forme de motivation associée au projet de retour et au prestige social est mise en valeur par Azam, Gubert (2005). Les migrants maliens font des transferts pour améliorer leur prestige social au sein de leur clan, et si cette préoccupation est commune à tous les Africains, elle est accrue dans ce groupe ethnique. Le contexte social a été aussi mis en valeur par Durand et alii (1996) et Sana, Massey (2005). On retrouve là l'importance des variables non observables dans les décisions de transférer (Funkhouser, 1995). Il est néanmoins nécessaire de préciser davantage le contenu de ces variables subjectives de nature à modifier les effets attendus des variables observables.

3. DESCRIPTION DES BASES DE DONNEES UTILISEES

Nous utilisons deux types d'enquêtes pour comprendre les comportements de transferts à partir de la France vers les pays du Sud de la Méditerranée : Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie. Les migrants originaires d'Afrique sub-saharienne nous intéressent en tant que groupe de référence dans la mesure où en France, ce groupe est réputé développer une forte activité de transferts de fonds vers les pays d'origine.

Nous utilisons, d'une part, l'enquête de la DREES « Profil et parcours des migrants » qui renseigne sur les migrants en France et qui nous permet de connaître les motivations et les caractéristiques de ceux qui transfèrent de l'argent par rapport à ceux qui n'en envoient pas. Une fois cette différence de comportement documentée pour nos nationalités, nous recourons à

l'enquête que nous avons nous-mêmes réalisée en France (enquête 2MO²) afin de mieux comprendre les caractéristiques, les motivations, les objectifs et les niveaux des montants envoyés par cette population.

3.1. L'ENQUETE « PROFILS ET PARCOURS DES MIGRANTS » DE LA DREES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a réalisé depuis 2006 une enquête intitulée "Parcours et profils des migrants". Cette enquête quantitative en deux vagues (vague 1 en 2006, vague 2 en 2007) a été effectuée en face à face dans les trente principaux départements français (dont l'Île de France, le Rhône et les Bouches du Rhône) auprès d'un échantillon représentatif de 6280 migrants de 18 ans et plus, éligibles au contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Cette enquête vise à mieux connaître les parcours, les différentes trajectoires (résidentielles, professionnelles, familiales) des personnes qui viennent d'obtenir un titre de séjour d'au moins un an en France et donc ayant vocation à s'installer durablement en France.

Les étrangers, éligibles au contrat d'accueil et d'intégration (CAI), représentent environ la moitié des migrants qui obtiennent un titre de séjour : 120 000 titres de un à dix ans délivrés en 2006 contre 116 000 migrants à caractère temporaire (de trois à douze mois) en 2005³.

L'échantillon de l'enquête est donc constitué d'étrangers « primo arrivants » et de personnes régularisées dont l'arrivée en France est plus ancienne. Parmi les « primo arrivants », les étrangers conjoints de Français sont les plus nombreux (41%) ; s'ajoutent à cette catégorie, les immigrants venus dans le cadre du regroupement familial (11%) et les réfugiés (8%). L'autre catégorie importante est constituée des étrangers régularisés pour liens personnels ou familiaux ou pour résidence de plus de dix ans en France (36%). Les étudiants ne sont pas concernés par ce dispositif.

Ces migrants sont jeunes – 47% ont moins de 30 ans et seulement 9% ont 45 ans et plus - et sont majoritairement des femmes (54%). L'entrée au titre du regroupement familial concerne très largement les femmes (71%), au contraire des régularisations pour résidence de plus de dix ans – seulement 41% de femmes. Près d'un quart des migrants ont au moins un enfant qui vit à l'étranger. Près de la moitié des migrants, ayant obtenu un titre de séjour en 2006, sont originaires des pays d'Afrique du Nord. Ainsi, 21% des nouveaux migrants sont nés en Algérie (1437 personnes), 15% au Maroc (786) et 7% en Tunisie (430). Plus de 20% sont nés en Afrique Subsaharienne, dont 492 au Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire. 6% de migrants viennent de Turquie (325). Au total pour comparer ces résultats avec l'enquête 2M0, nous avons isolé 3 530 personnes qui correspondent aux nationalités que nous étudions : Afrique du Nord, Turquie et Afrique Sub-saharienne.

Les personnes entrées en France pour un regroupement familial ou parce que leur conjoint est français sont majoritairement originaires des pays du Maghreb (en particulier l'Algérie pour les rapprochements de conjoints, le Maroc et la Tunisie pour le regroupement familial). Les migrants turcs sont aussi venus majoritairement dans le cadre du regroupement familial et comme réfugiés. Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne sont très majoritaires dans la catégorie des régularisations (35%).

Les étrangers régularisés pour une résidence de plus de dix ans sont donc arrivés bien avant les autres catégories (avant 1998). Les régularisés pour liens familiaux sont majoritairement arrivés sur la période 1999-2003, les réfugiés sur 2004-2005, et les autres catégories sur l'année 2006.

² Enquête 2MO pour Miotti-Mouhoud-Oudinet.

³ Rapport annuel de la Direction de la Population et des migrations

Neuf migrants sur dix sont arrivés en France directement depuis leurs pays d'origine. Compte tenu des statuts (et hormis pour les réfugiés), trois quarts connaissaient avant leur arrivée des personnes qui résidaient en France, et la moitié de ces personnes indiquent que le fait d'avoir ces connaissances les a beaucoup aidés. Le réseau d'appui dépasse le cadre familial car les personnes régularisées déclarent avoir bénéficié à leur arrivée d'un réseau aussi dense que les personnes conjointes de Français ou venant pour un regroupement familial.

TABLE 1 SELECTED DESCRIPTIVE STATISTICS – DRESS' SURVEY

Variable	Total sample			Remittances = No			Remittances = Yes		
	Obs	Mean	Std. Dev.	Obs	Mean	Std. Dev.	Obs	Mean	Std. Dev.
Algeria*	3530	0.410	0.492	2872	0.451	0.498	633	0.224	0.417
Morocco*	3530	0.224	0.417	2872	0.229	0.421	633	0.201	0.401
Tunisia*	3530	0.122	0.328	2872	0.117	0.322	633	0.147	0.354
Turkey*	3530	0.094	0.292	2872	0.093	0.290	633	0.093	0.291
Sub-Saharan Africa*	3530	0.150	0.357	2872	0.110	0.313	633	0.335	0.472
Age**	3530	31.298	9.007	2872	31.075	9.232	633	32.397	7.919
Primaire (certificat d'études)*	2603	0.092	0.289	2121	0.092	0.290	465	0.092	0.290
Secondaire (brevet)*	2603	0.249	0.432	2121	0.243	0.429	465	0.282	0.450
Bac ou niveau Bac*	2603	0.479	0.500	2121	0.484	0.500	465	0.452	0.498
Universitaire Bac + 2*	2603	0.132	0.338	2121	0.135	0.342	465	0.116	0.321
Universitaire Bac + 4 et plus*	2603	0.048	0.215	2121	0.046	0.209	465	0.058	0.234
Revenue**	2443	1 460 €	1 070 €	2004	1 393 €	1 110 €	426	1 776 €	793 €
Perception au pays, par rapport à l'argent ***	3496	3.521	1.096	2839	3.569	1.073	632	3.307	1.164
Perception en France, par rapport à l'argent ***	3516	3.043	0.974	2860	3.014	0.982	631	3.181	0.918
Fuir la pauvreté***	3530	0.223	0.416	2872	0.205	0.404	633	0.299	0.458
Echapper à l'insécurité***	3530	0.141	0.348	2872	0.126	0.332	633	0.202	0.402
Manque d'avenir***	3530	0.139	0.346	2872	0.136	0.343	633	0.150	0.357
Aisance au pays d'origine*	3486	2.147	0.898	2833	2.117	0.888	629	2.275	0.932
Sécurité au pays d'origine*	3488	0.734	0.442	2831	0.748	0.434	632	0.672	0.470
Transmission des traditions***	3462	1.535	0.697	2814	1.539	0.702	623	1.510	0.673
Transmission de la langue***	3476	1.731	0.827	2830	1.730	0.831	621	1.728	0.822
Frères et sœurs au pays**	3530	0.902	0.298	2872	0.893	0.309	633	0.940	0.238
Household size in France**	3530	3.182	1.683	2872	3.253	1.710	633	2.870	1.518
Conjoint français*	2902	0.515	0.500	2356	0.515	0.500	523	0.509	0.500
Rester définitivement en France*	3530	0.824	0.381	2872	0.830	0.376	633	0.796	0.403
Rester puis rentrer au pays*	3530	0.042	0.200	2872	0.036	0.186	633	0.070	0.255
Rester puis changer de pays*	3530	0.010	0.100	2872	0.009	0.093	633	0.016	0.125
Pas de décision prise*	3530	0.124	0.330	2872	0.126	0.332	633	0.118	0.323
Durée de présence en France**	3530	2.795	4.189	2872	2.608	4.198	633	3.649	4.076

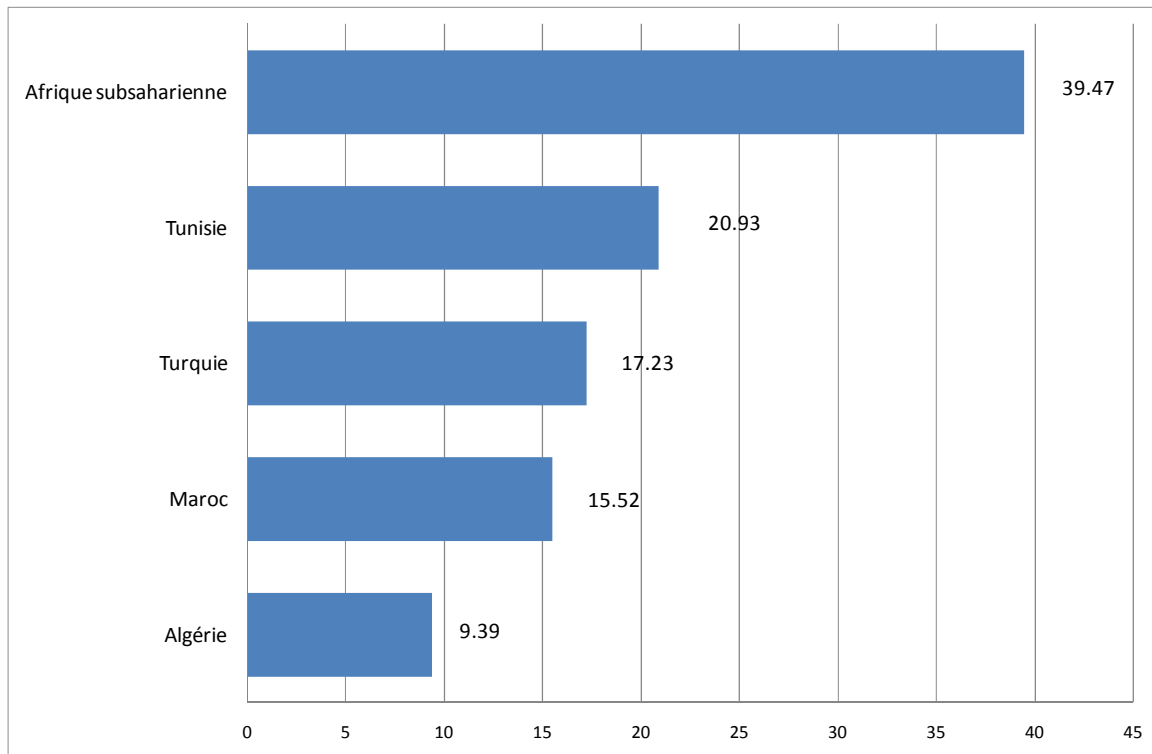
* = Dummy variable (0/1)

** = Continuous variable

*** = Licker Scale (1 to 4)

Les données de cette enquête n'ont pas encore jusqu'ici été utilisées pour l'analyse du comportement des transferts de fonds. Dans l'échantillon sélectionné des 3530 migrants que nous étudions, on observe une proportion bien plus importante de ceux qui transfèrent par rapport à ceux qui ne transfèrent pas pour les migrants d'Afrique Subsaharienne (près de 40 %) que pour les migrants des pays d'Afrique du Nord et de Turquie (graphique 1).

GRAPHIQUE 1. PART DES MIGRANTS EN FRANCE QUI TRANSFERENT DE L'ARGENT EN %



Source : enquête DREES « Profil et parcours des migrants »

3.2. L'ENQUETE 2MO

L'enquête a été menée fin 2007, dans le cadre d'une convention de recherche avec l'Institut de recherche de la Caisse des dépôts et Consignations et la Mission Recherche de La Poste, auprès de 1000 personnes réalisant des envois d'argent vers l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Turquie et les pays d'Afrique subsaharienne.

Des entretiens en face à face d'une quinzaine de minutes⁴ ont été menés à l'intérieur des bureaux de poste retenus par l'analyse de données et situés dans les départements les plus habités par les nationalités visées, soit l'Île de France, le Rhône, les Bouches du Rhône, le Nord et la Haute-Garonne. L'échantillon est donc constitué de 216 personnes réalisant un envoi vers le Maroc, 196 vers l'Algérie, 196 vers la Tunisie, 196 vers la Turquie et 196 vers l'Afrique subsaharienne (dont 55 du Sénégal, 46 du Mali, et 34 de la Côte d'Ivoire). Nous avons défini un quota de deux cents sondés par nationalité pour que l'enquête soit représentative des transferts vers chaque pays récepteur, et non pour être représentatif de l'ensemble des envois de fonds de France.

L'échantillon de l'enquête est donc constitué de personnes venant faire un transfert par Western Union, par mandat postal ou par transfert interbancaire de paiement. Un biais existe dans la mesure où sont exclues des personnes qui utiliseraient exclusivement d'autres canaux de transfert et ne seraient pas passés par les bureaux de poste. Ce biais est cependant limité car,

⁴ Ces entretiens ont été coordonnés par nous-mêmes et réalisés par des doctorants d'économie de sociologie et de droit parlant les langues arabe, berbère et turque.

dans le questionnaire, il est demandé aux migrants d'évaluer l'ensemble des montants transférés tous canaux confondus, y compris par les circuits informels.

L'échantillon est composé d'une majorité d'hommes (60%), en particulier pour les Turcs (73%) et les Algériens (64%). Mais il n'y a pas de véritable biais par rapport à la population immigrée qui est aussi composée majoritairement d'hommes (54 à 58% pour les immigrés d'origine turque et des pays du Maghreb⁵) car les questions sur les revenus et des transferts concernent le ménage et non l'individu.

On retrouve les différences de structure par âge selon les nationalités que l'on connaît dans la population recensée, c'est à dire une population turque et africaine un peu plus jeune que la population originaire d'Afrique du Nord.

Le niveau d'éducation⁶ est plus élevé pour les personnes qui envoient vers l'Algérie (30% ont un niveau universitaire) et vers le Maroc (24%). Seulement 12% des Turcs ont un niveau universitaire. Parmi ceux qui ont un niveau d'éducation plus faible (au mieux un niveau primaire), on retrouve 45% des Turcs, 35% de ceux qui sont originaires d'Afrique subsaharienne et 25% de la population originaire des pays du Maghreb.

La plupart des transferts annuels concernent des montants compris entre 200 et 1000 euros. La distribution est plutôt décalée vers la première tranche médiane de 200 à 500€ pour les transferts vers le Maroc et l'Algérie. Le montant moyen qui est de 1107€ par an, soit un montant mensuel de 92€ (tiré vers le haut par montants très élevés de transferts) est un peu plus élevé que le montant médian. Le transfert moyen est de 1187 € par an (Tableau 2). Les personnes interrogées se déclarant peu ou pas attachées au pays d'origine transfèrent 1047 € en moyenne annuelle tandis que celles se déclarant très attachées font un transfert moyen de 1263 €.

Les transferts moyens vers la Turquie et la Tunisie, ainsi que vers les autres pays africains sont un peu au-dessus des 100€, alors que le transfert vers le Maroc est de 82€ et celui vers l'Algérie de 73€. Si l'on rapporte ce montant au revenu du ménage de migrants, 6% du revenu des ménages sont transférés. La part est plus forte pour les autres pays africains (7,5%) et les Marocains (6,34%). La fréquence médiane des transferts est comprise entre 3 et 6 fois par an, soit une fréquence moyenne presque bimensuelle.

Les transferts pour les dépenses de consommation et de santé sont largement prioritaires dans l'esprit des migrants : plus de 80% des migrants déclarent réaliser des transferts pour des dépenses de consommation et 70% pour la santé. Régler les études des enfants est la motivation qui vient en troisième position (26 à 29% des personnes interrogées). Le placement financier n'est effectué que par 6 à 12% des migrants, selon la nationalité.

TABLE 2. SELECTED DESCRIPTIVE STATISTICS – 2MO' SURVEY

Variable	Total sample			Attachment = No			Attachment = Yes		
	Obs	Mean	Std. Dev.	Obs	Mean	Std. Dev.	Obs	Mean	Std. Dev.
Algeria*	1000	0.196	0.397	350	0.254	0.436	650	0.188	0.391
Morocco*	1000	0.215	0.411	350	0.186	0.389	650	0.205	0.404
Tunisia*	1000	0.197	0.398	350	0.169	0.375	650	0.212	0.409
Turkey*	1000	0.196	0.397	350	0.211	0.409	650	0.188	0.391
Sub-Saharan Africa*	1000	0.196	0.397	350	0.180	0.385	650	0.205	0.404

⁵ INSEE, enquêtes annuelles de recensement, 2004 à 2006

⁶ Le niveau d'éducation est décomposé en six catégories : non scolarisés, niveau primaire, niveau secondaire, niveau bac, niveau bac+2 et enfin niveau bac+ 4 et plus.

Age des migrants									
Moins de 25 ans*	1000	0.098	0.297	350	0.154	0.362	650	0.068	0.251
Entre 25 et 34 ans*	1000	0.320	0.467	350	0.351	0.478	650	0.303	0.460
Entre 35 et 44 ans*	1000	0.304	0.460	350	0.283	0.451	650	0.315	0.465
Entre 45 et 54 ans*	1000	0.165	0.371	350	0.114	0.319	650	0.192	0.394
Entre 55 et 64 ans*	1000	0.087	0.282	350	0.077	0.267	650	0.092	0.290
Plus de 65 ans*	1000	0.026	0.159	350	0.020	0.140	650	0.029	0.169
Enfants									
Nombre d'enfants**	995	1.815	1.626	347	1.403	1.571	648	2.035	1.613
Enfants français**	673	3.521	1.096	192	1.667	0.697	481	1.520	0.791
Revenue and remittances									
Revenu**	988	1 883 €	996 €	347	1 862 €	1 083 €	641	1 895 €	946 €
Amount remittances**	999	1 187 €	1 308 €	349	1 047 €	1 274 €	650	1 263 €	1 320 €
Education level									
Pas de scolarisation*	1000	0.140	0.347	350	0.111	0.315	650	0.155	0.363
Primaire*	1000	0.172	0.378	350	0.134	0.341	650	0.192	0.394
Secondaire*	1000	0.228	0.420	350	0.206	0.405	650	0.240	0.427
Bac*	1000	0.240	0.427	350	0.294	0.456	650	0.211	0.408
Bac plus 2*	1000	0.137	0.344	350	0.183	0.387	650	0.112	0.316
Bac plus 4 et plus*	1000	0.083	0.276	350	0.071	0.258	650	0.089	0.285
Length of stay									
Né en France*	1000	0.281	0.450	350	0.409	0.492	650	0.212	0.409
Moins de 2 ans*	1000	0.013	0.113	350	0.011	0.106	650	0.014	0.117
Entre 2 et 5 ans*	1000	0.064	0.245	350	0.046	0.209	650	0.074	0.262
Entre 5 et 10 ans*	1000	0.152	0.359	350	0.146	0.353	650	0.155	0.363
Entre 10 et 20 ans*	1000	0.214	0.410	350	0.163	0.370	650	0.242	0.428
Plus de 20 ans*	1000	0.276	0.447	350	0.226	0.419	650	0.303	0.460
Housing, type of expenditure and resettlement projects in the country of origin									
Possession logement pays*	999	0.431	0.496	349	0.301	0.459	650	0.502	0.500
Projet de réinstallation pays***	858	2.393	1.251	283	1.770	0.997	575	2.699	1.250
Projet achat logement dans pays*	999	0.402	0.491	349	0.275	0.447	650	0.471	0.500
Investissement au pays*	998	0.327	0.469	349	0.218	0.413	649	0.385	0.487
Dépenses courantes*	998	0.982	0.133	349	0.989	0.107	649	0.978	0.145

* = Dummy variable (0/1)

** = Continuous variable

*** = Licker Scale (1 to 4)

A partir de ces deux enquêtes nous pouvons effectuer un travail économétrique nous permettant de tester quelques hypothèses clés du comportement des migrants en termes de transferts de fonds tels qu'évoquées plus haut dans la revue de littérature théorique et empirique.

4. UN MODELE EMPIRIQUE POUR TESTER LES COMPORTEMENTS DE TRANSFERT DE FONDS VERS LES PAYS DU SUD DE LA MEDITERRANEE

En premier lieu, en utilisant les données de l'enquête de la DREES, l'objectif est d'analyser la probabilité des migrants d'envoyer de l'argent vers leurs pays d'origine en utilisant des variables observables et des variables subjectives non directement observables. Nous souhaitons également vérifier l'idée selon laquelle la durée d'installation joue à l'encontre de la motivation à transférer en raison d'une hypothèse de l'érosion avec le pays d'origine. Nous relativisons ce critère de durée d'installation en prenant en compte le contexte social et politique de l'émigration, approximée ici par la date d'arrivée, la nationalité d'origine et la perception du contexte institutionnel du pays d'origine (§4.1.).

En second lieu, nous analysons les différentes utilisations de l'argent envoyé par les migrants en utilisant les variables subjectives ou de perception et objectives. Ainsi, le revenu, le degré d'éducation, l'âge, la durée d'installation et la date d'arrivée d'une part et les sentiments d'attachement ou d'obligation à l'égard des pays d'origine et les projets de retour, d'autre part, expliqueront les différentes utilisations en termes d'investissement, d'investissement immobilier et de dépenses courantes (§4.2).

4.1. QUI TRANSFERE ET QUI NE TRANSFERE PAS ET POURQUOI ?

Nous nous proposons dans un premier temps de connaître les déterminants et les caractéristiques des migrants qui transfèrent par rapport à ceux qui ne transfèrent pas en utilisant l'enquête de la DREES. Dans les différents modèles que nous estimons, nous avons utilisé des variables indépendantes des caractéristiques des migrants et des variables spécifiques pour tester certains déterminants théoriques. Les variables objectives caractéristiques des migrants jouent le rôle à la fois de variables de contrôle et de déterminants des motivations pour transférer.

Nous testons un Probit pour prédire la probabilité de transférer de l'argent pour les migrants. Le modèle est décrit par une équation réduite ci-dessous. La première colonne du tableau 3 correspond au coefficient estimé, la seconde à son degré de significativité et la dernière colonne, l'impact marginal calculé.

$$T = \alpha + \sum_i^n \beta_i \text{Orig}_i + \gamma_1 R + \gamma_2 \text{FSO} + \gamma_3 \text{FSF} + \gamma_4 \text{Age} + \sum_i^n \sigma_i D_i + \gamma_5 \text{SLHp} + \delta_6 \text{SLFp} + \sum_i^n \lambda_i \text{NOB}_i + \varepsilon$$

Où ,

R = correspond aux montants déclarés du revenu du ménage,

Orig = : la nationalité du migrant

Age = l'âge du migrant

FSF = taille de la famille du migrant dans le pays d'accueil (nombre de membres de la famille cohabitant avec le migrant)

FSO = taille de la famille du migrant dans le pays d'origine (nombre de frères et sœurs dans le pays d'origine)

SLHp = le niveau de vie perçu par le migrant dans le pays d'accueil⁷

SLFp = le niveau de pauvreté ou de richesse de la famille dans le pays d'origine perçu par le migrant⁸

D : durée d'installation du migrant et variables qui rendent compte de la date d'arrivée en France par nationalité

NOB : le vecteur de variables non observables comprenant les variables suivantes

- traditions-culture-langues transmises par le migrant à sa famille qui approximent l'attachement au pays
- l'intention de réinstallation dans le pays d'origine (une question à quatre modalités)
- F1 : synthèse de réponses liées aux sentiments de pauvreté, d'insécurité et de perception de l'avenir dans le pays d'origine), créée à partir d'une analyse en composante principale (ACP)⁹.

⁷ La question posée est liée à la manière dont la personne interrogée perçoit son niveau de revenu ou de richesse : à l'aise, juste, difficilement, n'y arrive pas sans faire de dette... Cette variable est très faiblement corrélée avec le revenu déclaré (corrélation inférieure à 10 %).

⁸ La question posée est exactement « dans votre pays d'origine, par rapport à l'argent, vous diriez que : Vous étiez à l'aise, Ça allait, C'était juste, il fallait faire attention, Vous y arriviez difficilement, Vous ne pouviez pas y arriver sans faire de dette.

⁹ Compte de la forte colinéarité entre ces différentes variables nous avons choisi de les synthétiser dans l'axe F1 à l'aide d'une ACP. L'axe principal F1 représente 66 % des valeurs propres, ce qui est largement suffisant pour l'utiliser comme variable synthétique.

Dans l'équation estimée nous prenons comme référence les transferts des migrants vers les pays d'Afrique Sub-saharienne.

Tout d'abord, la probabilité de transférer de l'argent est plus faible pour les migrants venant des pays d'Afrique du Nord que pour ceux qui sont originaires d'Afrique Subsaharienne. Ce sont les Algériens qui ont la probabilité de transférer la plus faible, suivis par les Marocains, les Turcs et les Tunisiens. Le calcul de l'impact marginal (voir la dernière colonne du tableau 3) montre que la probabilité d'envoi des Algériens est vingt-cinq points plus faible que celle des Africains d'origine subsaharienne, région de référence, et deux fois et demie plus faible que celle des Tunisiens. On peut rapprocher ce résultat de l'analyse descriptive de la part relative des transferts par nationalité du graphique 1. Sur l'ensemble de l'échantillon de l'enquête DREES, moins de 10 % des Algériens effectuent des envois contre 15% des Marocains, 17% des Turcs, 21% des Tunisiens et près de 40% pour les migrants originaires d'Afrique Subsaharienne¹⁰.

Le revenu des migrants est représenté par deux variables : une variable objective (logarithme du revenu de l'ensemble du ménage dans le pays d'accueil) et une variable subjective de perception du niveau de revenu du migrant dans le pays d'accueil. Une augmentation du revenu pour l'ensemble des migrants accroît bien significativement comme attendu la probabilité d'envoi. La perception du revenu, c'est-à-dire la perception de la richesse du ménage qui transfère, augmente également la probabilité de transférer, indépendamment du niveau objectif de son revenu.

En outre, nous avons pris en compte le revenu de la famille bénéficiaire du transfert en utilisant la perception du niveau de vie de la famille du migrant avant son départ. Cette variable informe sur la manière dont le migrant estime aujourd'hui le niveau de vie de sa famille dans son pays d'origine avant son émigration. Plus la perception par le migrant du niveau de vie de la famille est mauvaise, plus sa probabilité de transférer augmente. Certes, la perception des conditions de la famille par le migrant au moment de son départ ne mesure directement le niveau de la famille qui reçoit de l'argent au moment où s'effectuent les transferts. Cependant, il s'agit bien de la perception du migrant au moment de l'enquête du niveau de vie initial de sa famille. On peut supposer raisonnablement que les conditions de vie dans les pays d'origine sont plutôt structurelles et ne varient que lentement.

Ce résultat semble bien confirmer la motivation altruiste des transferts qu'on trouve dans les modèles théoriques sans rejeter pour autant les autres motivations.

En outre, les signes des variables de structures familiales du migrant (FSF et FSO) corroborent ce résultat : plus le migrant a une famille nombreuse dans le pays d'accueil moins il tend à transférer, et inversement plus il laisse des frères et sœurs dans le pays d'origine plus il tend à envoyer de l'argent. Cette variable de contrôle confirme bien le rôle joué par la taille de la famille et sa localisation (pays d'origine versus pays d'accueil) dans le comportement d'envoi.

¹⁰ Ces proportions sont voisines des proportions obtenues dans l'enquête CSA de Milhaud C. (2006), L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne, rapport réalisé pour le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, septembre.

Tableau 3. Probit pour prédire la probabilité de transférer de l'argent

<i>Remittances (Yes/No)</i>	Coef.		dF/dx
Constant	-3.338 (0.838)	***	
Algeria	-1.124 (0.104)	***	-0.238
Morocco	-0.752 (0.109)	***	-0.133
Tunisia	-0.510 (0.117)	***	-0.091
Turkey	-0.665 (0.152)	***	-0.105
<i>Sub-Saharan Africa</i>			<i>Modalité de référence</i>
Revenu (Ln)	0.247 (0.094)	***	0.055
Perception pays d'origine	-0.124 (0.032)	***	-0.028
Perception en France	0.218 (0.043)	***	0.048
Tradition – langue	0.125 (0.028)	***	0.028
Age (Ln)	0.207 (0.149)		0.046
Nombre de frères et sœurs dans pays origine	0.243 (0.155)		0.048
Nombre de membres de la famille cohabitant	-0.043 (0.024)	*	-0.010
Rester définitivement en France	0.109 (0.107)		0.023
Rester puis rentrer au pays	0.424 (0.178)	**	0.114
Rester puis aller dans un autre pays	0.516 (0.312)	*	0.145
<i>N'a pas décidé</i>			<i>Modalité de référence</i>
F1 (pauvreté, insécurité, manque d'avenir)	0.108 (0.040)	***	0.024
Durée du séjour en France (Ln)	0.208 (0.042)	***	0.046
Maroc 1990-1994	1.142 (0.438)	***	0.383
Algérie Avant 1990	1.256 (0.469)	***	0.428
Number of obs	2387		
Wald chi ² (18)	272.640		
Prob > chi ²	0.000		
Log pseudolikelihood	-949.250		
Pseudo R ²	0.140		

Notes: 1. Robust Standard errors are in brackets.

2. * significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%.

L'importance relative de la durée d'installation et de la période d'arrivée en France, contrôlées par l'âge des migrants, dans leur comportement de transfert, est corrélée positivement à la probabilité d'envoi. Ainsi, contrairement aux prédictions théoriques, la durée d'installation (variable D dans le tableau 3) ne contrarie en rien la décision de transférer de l'argent. Les liens avec le pays d'origine ne s'altèrent pas nécessairement avec le temps. En réalité, et c'est l'un des apports de ce papier, l'explication de ce paradoxe apparent se trouve dans la prise en compte du contexte initial d'émigration. Ce n'est pas la valeur absolue de la durée d'installation qui serait déterminante mais la période et le contexte historique dans lequel les émigrants partent. Il apparaît ainsi clairement que dans le cas des Algériens, les migrants arrivés avant les années 1990 présentent une propension à transférer nettement supérieure à celle de ceux qui sont arrivés après cette période. Ensuite, dans le cas des Marocains, ceux qui sont arrivés dans la première moitié des années 1990 semblent aussi transférer davantage que ceux qui sont arrivés après cette période. Dans le cas des autres migrants il n'apparaît pas de sous-période significativement discriminante dans la propension à transférer.

Le rôle des variables subjectives est ensuite testé dans la motivation de transférer. Nous avons testé d'abord l'intention de retour dans le pays d'origine. La modalité de référence concerne les migrants qui n'ont pas fait de choix de retourner ou de rester dans le pays d'origine. Le projet de retour au pays accroît significativement la probabilité de transférer de l'argent par rapport à ceux qui n'ont encore fait aucun choix. Par contre, la décision de rester définitivement en France n'a pas d'impact sur la probabilité de transférer.

L'effet du contexte du pays d'origine, perçu par le migrant comme ayant motivé sa décision d'émigrer sur la probabilité de transférer, est synthétisé par une variable composite F1. Celle-ci représente la perception par le migrant de la pauvreté et du chômage dans le pays d'origine, du sentiment d'insécurité et des perspectives d'avenir. La dégradation du contexte du pays d'origine augmente bien la probabilité de transférer, tout comme précédemment, la perception d'un niveau de revenu faible de la famille restée au pays.

Enfin, parmi l'ensemble des variables subjectives, le sentiment d'attachement des migrants à leur pays d'origine joue un rôle particulier et important. La volonté de transmettre la culture, les traditions et la langue du pays d'origine aux enfants du migrant constitue une approximation du sentiment d'attachement. L'attachement au pays d'origine, ainsi appréhendé, joue bien dans nos résultats un rôle positif et significatif dans l'explication de la décision de transférer des fonds. On pourrait suspecter une relation d'endogénéité entre l'attachement et la probabilité de transférer de l'argent. Cependant, ce risque est ici limité par le fait que les variables subjectives utilisées (transmission de la langue, de la culture et des traditions aux enfants) relèvent davantage de comportements structurels de long terme ou « d'habitus » à la Bourdieu.

Au total, le rôle des facteurs altruistes et d'assurance est confirmé dans le cadre des transferts vers les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Mais nous avons surtout montré un rôle important et significatif des variables subjectives non-observables et de l'histoire.

Pour comprendre ces motivations et analyser non seulement les décisions de transférer mais aussi les montants et les destinations des transferts (investissement, consommation, logements...) nous nous intéressons à présent aux seuls migrants qui envoient de l'argent en exploitant notre enquête 2MO.

4.2. LES ANCIENS MIGRANTS TRANSFERENT ET INVESTISSENT PLUS

L'objectif est d'expliquer les motivations et les affectations de ces transferts à l'aide d'un second modèle. Nous proposons de tester trois objectifs des envois de fonds bien distincts, à l'aide d'un

modèle à trois équations visant à expliquer les utilisations des transferts : dépenses courantes, investissement, achat de logement.

Si l'on estime indépendamment les utilisations des transferts, on risque d'obtenir des coefficients biaisés puisqu'on se trouve dans un cas où l'on peut suspecter une simultanéité des décisions (achat/construction d'une maison, dépenses courantes et investissements). Pour prendre en compte cette simultanéité qui induit des risques d'endogénéité, on procède à l'estimation d'un modèle Probit multivarié, plutôt que trois modèles probits indépendants (Greene, 2003; Cappellari et Jenkins, 2003). Le modèle multivarié est donc mieux adapté à l'estimation des finalités d'envoi d'argent que les modèles traditionnels car il y a concurrence des événements.

$$\begin{cases} Y_1^* = x_1' \beta_1 + \varepsilon_1 \\ Y_2^* = x_1' \beta_2 + \varepsilon_2 \\ Y_3^* = x_1' \beta_3 + \varepsilon_3 \end{cases}$$

$$\text{Avec } \begin{cases} Y_1 = 1 \text{ if } Y_1^* > 0; 0 \text{ otherwise} \\ Y_2 = 1 \text{ if } Y_2^* > 0; 0 \text{ otherwise} \\ Y_3 = 1 \text{ if } Y_3^* > 0; 0 \text{ otherwise} \end{cases}$$

X, représentant les vecteurs de variables explicatives (qui peuvent être les mêmes pour chaque équation) et ε_j trois termes d'erreurs distribués selon une loi normale multivariée, avec chacun une moyenne de 0 et une matrice de variance-covariance V, telle que V prend des valeurs 1 sur la diagonale principale.

Ce système à trois équations simultanées est estimé suivant la méthode de simulation du maximum de vraisemblance, puisque l'estimation implique le calcul d'une triple intégrale dans la fonction de vraisemblance. On utilise le simulateur GHK (Geweke-Hajivassiliou-Keane) développé par Cappellari et Jenkins (2003)¹¹. L'utilisation du simulateur GHK implique que les résultats sont dépendants du nombre de tirages aléatoires (*random draws*) utilisés pour calculer la fonction simulée de vraisemblance. Cappellari et Jenkins (2003) recommandent de choisir un nombre de tirages au moins équivalent à la racine carrée de la taille de l'échantillon. En conséquence, le choix de 25 tirages nous permet d'être relativement confiant dans les paramètres estimés ($25 > \sqrt{256}$).

Dans le système d'équations, on retient comme variables indépendantes : les différentes variables sociodémographiques (âge, revenus familiaux), certaines variables subjectives (attachement, obligation d'envoi d'argent, désir de réinstallation) ainsi que des variables dichotomiques pour contrôler les effets pays. Le test de significativité des corrélations nous permet de justifier l'estimation de ce modèle Probit multivarié et non de trois Probit indépendants.

Outre les variables testées précédemment, nous prenons en compte trois nouvelles variables subjectives : le degré d'attachement au pays d'origine (ATT), le sentiment obligation de transférer de l'argent (Oblig), et l'intention de s'installer dans le pays d'origine (Inst). L'équation suivant teste donc la probabilité d'envoyer de l'argent pour ces trois utilisations en fonction de ces variables objectives (Orig, R, Age) et subjectives (Att, Oblig, Inst).

¹¹ Procédure mvprobit de Stata 10.1.

$$x_1' = \alpha + \sum_i^n \lambda_i \text{Orig}_i + \gamma_1 R + \gamma_2 \text{ATT} + \gamma_3 \text{Oblig} + \gamma_4 \text{Age} + \gamma_5 \text{Inst} + \varepsilon$$

Tableau 4. Probit multivariée pour prédire les transferts pour financer des dépenses

Multivariate Probit (Robust Std. Err.)	Housing		Current expenditure		Investments	
	Coef.		Coef.		Coef.	
Constant	-3.431 (1.058)	***	12.365 (3.147)	***	-1.443 (1.071)	
Algeria	-0.103 (0.178)		-3.589 (0.410)	***	-0.160 (0.2380)	
Morocco	0.235 (0.197)		-4.396 (0.332)	***	0.132 (0.205)	
Tunisia	-0.075 (0.182)		-3.639 (0.486)	***	-0.244 (0.193)	
Turkey	-0.199 (0.175)		-4.138 (0.379)	***	-0.034 (0.184)	
Revenue (Ln)	0.368 (0.110)	***	-0.231 (0.201)		0.035 (0.112)	
Age	-0.071 (0.221)		-1.210 (0.569)	**	-0.160 (0.238)	
Réinstallation pays d'origine	0.430 (0.090)	***	-0.067 (0.174)		0.433 (0.098)	***
Attachment	1.018 (0.120)	***	-0.506 (0.294)	*	0.297 (0.134)	**
Obligation/burden	-0.401 (0.121)	***	0.930 (0.401)	**	-0.010 (0.133)	
/atrho21			-0.553 (-4.530)	***		
/atrho31			0.310 (3.410)	***		
/atrho32			-0.964 (-4.820)	***		
rho21			-0.503 (-5.510)	***		
rho31			0.300 (3.630)	***		
rho32			-0.746 (-8.410)	***		

Multivariate probit (SML, # draws=25)

Condition = non possession de logement dans son pays d'origine

Number of obs = 562

Likelihood ratio test of rho21=rho31 = rho32= 0: chi2(3) = 36.5078 Prob > chi2 = 0.000

Wald chi2(27) = 524.760

Log pseudolikelihood = -587.816

Prob > chi2 0.000

Notes: 1. Standard errors are in brackets.

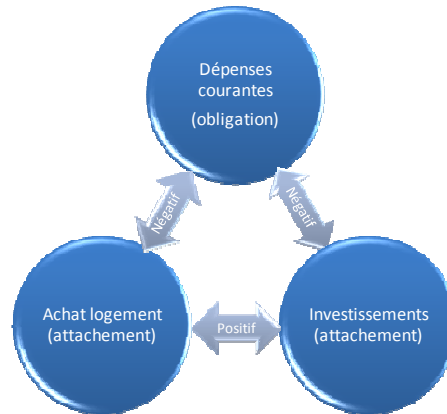
2. * significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%.

Le signe de Rho 21 dans le tableau 4 est négatif et significatif dans le cas du test de l'affectation des transferts aux dépenses courantes (utilisation 2) contre l'utilisation pour acquérir un

logement (utilisation 1). Le fait de transférer de l'argent pour satisfaire des dépenses courantes (2) se fait au détriment de l'affectation des transferts à l'achat ou la construction du logement (1). Cet effet de substitution se retrouve entre les dépenses courantes et les investissements dans les entreprises (3) (Rho 32 négatif et significatif). Par contre, la volonté d'avoir un logement dans le pays d'origine (1) augmente la probabilité de transférer de l'argent pour des motifs d'investissement (3) (ce qui s'exprime par un Rho 31 positif et significatif).

On peut synthétiser la manière dont les différentes décisions sont reliées les unes avec les autres (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 : RELATION ENTRE LES DIFFERENTES DECISIONS



4.2.1. TRANSFERER POUR LES DEPENSES COURANTES : UNE OBLIGATION INCOMPRESSIBLE

Les transferts destinés aux dépenses courantes des familles récipiendaires, semblent constituer le plus souvent une obligation incompressible, comme le montre le signe positif et significatif de la variable subjective « obligation » avec les dépenses courantes, alors qu'il est négatif avec les transferts destinés au logement et non significatif pour la motivation liée à l'investissement (tableau 4). En outre, la variable « attachement au pays d'origine » ne joue aucun rôle dans la décision de transférer pour des dépenses courantes alors qu'elle est positivement et significativement liée à la motivation d'investissement ou de logement.

Le revenu n'est pas significativement lié aux transferts pour les dépenses courantes car comme le montre le signe positif de la variable « obligation » les transferts pour ce motif auront lieu quelque soit le revenu du migrant. En revanche, le revenu joue un rôle dans la décision de transférer pour investir (placements, commerce, artisanat, logement familial).

L'âge intervient fortement dans la décision de transférer pour des motifs de dépenses courantes (coefficient négatif et significatif). En effet, ce sont les plus jeunes qui font ce type de transfert. On retrouve ce résultat dans l'analyse par nationalités. Les variables associées à l'origine du migrant montrent toutes des signes négatifs et statistiquement forts significatifs. Autrement dit, les ressortissants algériens, marocains, tunisiens et turcs ont une probabilité bien moindre d'envoyer des fonds pour financer des dépenses courantes qu'un migrant originaire d'Afrique sub-saharienne.

En somme, le profil type du migrant qui effectue des transferts pour financer des dépenses courantes du groupe familial resté au pays est un jeune migrant d'Afrique sub-saharienne, peu ou pas attaché au pays d'origine, qui se sent obligé d'effectuer cet envoi, indépendamment de son niveau de revenu. Ceci semble confirmer l'hypothèse selon laquelle la migration des jeunes

dont le pays de départ est un pays pauvre d'Afrique Sub-saharienne intègre la question des transferts de fonds comme motif du départ ce qui en fait une variable endogène à l'émigration.

4.2.2. TRANSFERER POUR FINANCER SON LOGEMENT : UNE PREOCCUPATION MAJEURE POUR LES MIGRANTS ATTACHES A LEUR PAYS D'ORIGINE

Dans la décision de transférer pour financer l'achat ou la construction d'un logement dans le pays d'origine, c'est la variable « attachement » au pays d'origine qui apparaît comme la plus déterminante (coefficient positif et significatif dans le tableau 4) suivie par la variable « décision de réinstallation » dans le pays d'origine et, en dernière position, par le revenu.

Dans le cadre de l'organisation familiale des Algériens, Tunisiens, ou Marocains, en France, les parents de la première génération (femme et hommes) ont souvent fait l'effort précédemment de construire une maison ou d'améliorer la maison ancestrale existante. Les flux financiers entre les enfants adultes nés en France ou arrivés dans leur jeune âge et leurs parents s'organisent assez largement et sur une période relativement longue autour de l'investissement dans la maison du pays d'origine (motif précédent). Les retours des pères ne sont pas définitifs et s'organisent par allers et retours (la retraite étant touchée en France, l'argent est transféré ensuite dans le pays d'origine, tout ou partie). Les mères organisent également les liens entre le pays d'origine et les enfants. Le revenu est une variable clé des transferts pour ces motifs, avec le projet de réinstallation, qui est en réalité celui du père ou de la mère, les enfants continuant dans certains cas à contribuer au budget familial. C'est la raison pour laquelle la variable « attachement » est aussi déterminante dans cette équation.

Certes, on pourrait suspecter un risque d'endogénéité entre le degré d'attachement au pays d'origine et la probabilité de transférer pour le logement ou l'investissement. Toutefois, nous réduisons ce risque en retirant de l'échantillon les migrants qui possèdent déjà leur logement et qui seraient naturellement plus enclins à transférer et à être attachés au pays d'origine.

La variable « obligation », qui rappelle les envois destinés aux dépenses courantes, joue ici négativement en évinçant les dépenses en faveur du logement. On retrouve bien la contrainte budgétaire qui peut limiter les migrants qui doivent envoyer pour les deux motifs.

L'âge des migrants ne semble pas jouer dans le motif d'achat immobilier car les migrants âgés qui transfèrent sont déjà à plus de 60% en possession d'un logement familial dans le pays voire le village d'origine (graphique 3)¹². D'ailleurs, lorsque l'on régresse la variable possession d'un logement dans le pays d'origine avec la durée d'installation on obtient une corrélation positive et très significative (tableau 5).

¹² Par ailleurs, le modèle a été estimé en excluant de notre échantillon les migrants ayant déjà en leur possession un logement dans le pays d'origine. Ceci peut expliquer l'absence de significativité de la variable âge dans l'équation.

GRAPHIQUE 3 : POSSESSION D'UN LOGEMENT DANS LE PAYS D'ORIGINE

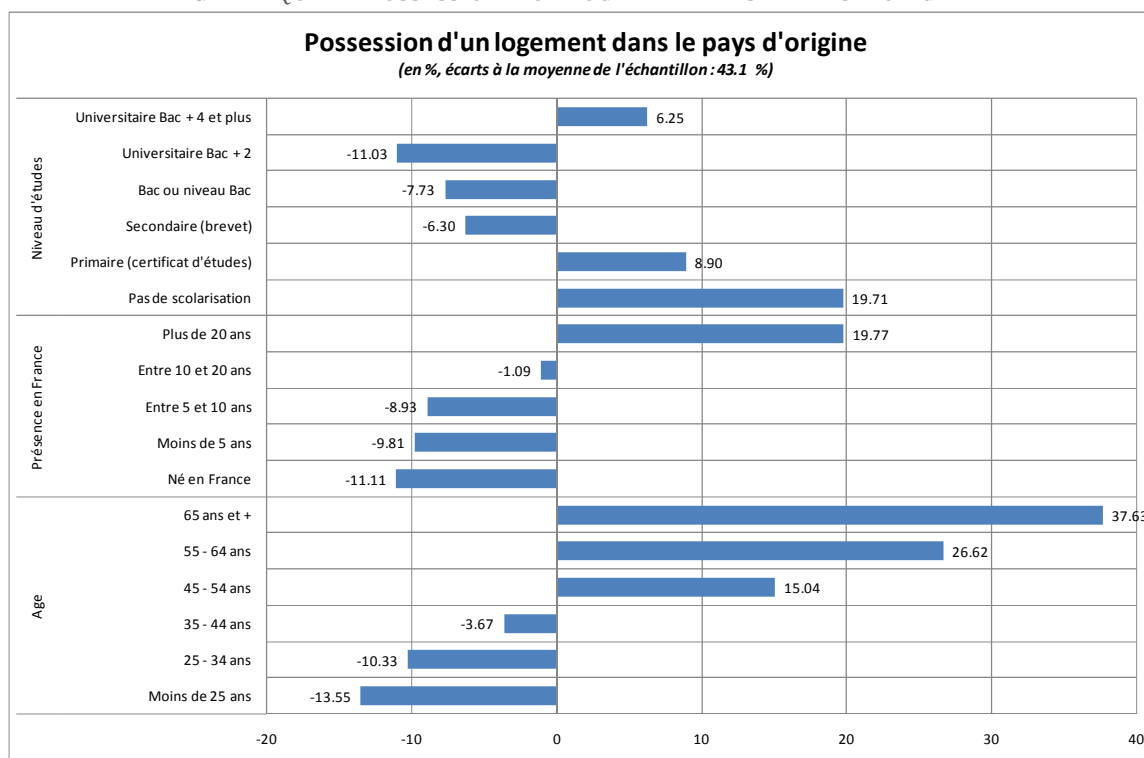


TABLEAU 5. PROBIT POUR PREDIRE LA POSSESSION D'UN LOGEMENT DANS LE PAYS D'ORIGINE

Possession d'un logement dans le pays d'origine (1/0)	Equation 1		Equation 2		Equation 3	
	Coef.		Coef.		Coef.	
Constante	-1.643	**	-1.308	**	-1.932	***
	(0.612)		(0.606)		(0.605)	
Pays d'origine	Turquie	0.022		0.048		-0.024
		(0.138)		(0.136)		(0.138)
	Tunisie	0.144		0.150		0.242
		(0.135)		(0.135)		(0.135)
	Maroc	0.607	***	0.583	***	0.678
	(0.137)		(0.137)		(0.134)	
	Algérie	0.117		0.103		0.171
	(0.138)		(0.139)		(0.136)	
	<i>Pays africains</i>		<i>Modalité de référence</i>			
Attachement	0.371	***	0.372	***	0.376	***
	(0.094)		(0.093)		(0.093)	
LN Revenu	0.040		-0.002		0.085	
	(0.081)		(0.08)		(0.079)	
Réinstallation	0.235	***	0.248	***	0.232	***
	(0.06)		(0.06)		(0.059)	
Age	Entre 25-34	0.034				
		(0.161)				
	Entre 35-44	0.193				
	(0.163)					
	Entre 45-54	0.645	***			
	(0.177)					

	Entre 55-64	0.891	***	
		(0.205)		
	Plus 65 ans	1.346	***	
		(0.333)		
Durée de présence en France	Moins de 5 ans	-0.002		
		(0.183)		
	Entre 5-10	0.029		
		(0.138)		
	Entre 10-20	0.195		
		(0.125)		
	Plus 20 ans	0.689	***	
		(0.115)		
Niveau d'études	Pas de scolarisation			0.724 ***
				(0.133)
	Primaire			0.420 ***
				(0.12)
	Secondaire			0.003
				(0.113)
	Bac + 4			0.361 **
				(0.166)
Number of obs		988	988	988
Wald chi ² (12)		126.28	121.17	109.88
Prob > chi ²		0.000	0.000	0.000
Log pseudolikelihood		-601.56	-609.16	-613.16
Pseudo R ²		0.1094	0.0981	0.0922

Les non scolarisés qui sont aussi ceux qui sont installés depuis longtemps en France ont également le même comportement en termes de transfert (graphique 6). Le niveau d'éducation en relation avec la possession du logement suit d'ailleurs une sorte de courbe en U (graphique 6). Les plus forts taux de possession de logement dans le pays d'origine sont aux deux extrêmes : ce sont les non scolarisés présents en France depuis plus de vingt ans qui possèdent le plus souvent un logement avec, à un degré moindre, les très éduqués (Bac +4 et plus). Alors qu'à l'inverse, les personnes de niveau secondaire, Bac ou Bac+2 sont ceux ont le plus faible taux de possession.

4.2.3. TRANSFERER POUR INVESTIR : PROJET DE REINSTALLATION ET ATTACHEMENT AU PAYS DETERMINANTS

Pour les transferts en direction de l'investissement, ce sont encore les deux variables « décision de réinstallation » et « attachement au pays d'origine » qui sont déterminantes. Nous retrouvons bien l'idée que l'attachement au pays d'origine est primordial avec le projet de réinstallation. Or nous avons vu que la variable attachement est plutôt la préoccupation des migrants anciennement arrivés en France peu ou pas scolarisés. Il n'est en effet pas rare de voir des retraités algériens, marocains ou tunisiens, investir dans le pays d'origine pas seulement dans la maison familiale mais aussi dans la création de très petites entreprises de commerce, de services, de réparation de voitures, en faisant travailler la famille restée au pays ou en espérant le retour de certains de leurs enfants. Encore une fois, l'âge des migrants ne semble pas jouer un rôle significatif dans le motif d'investissement.

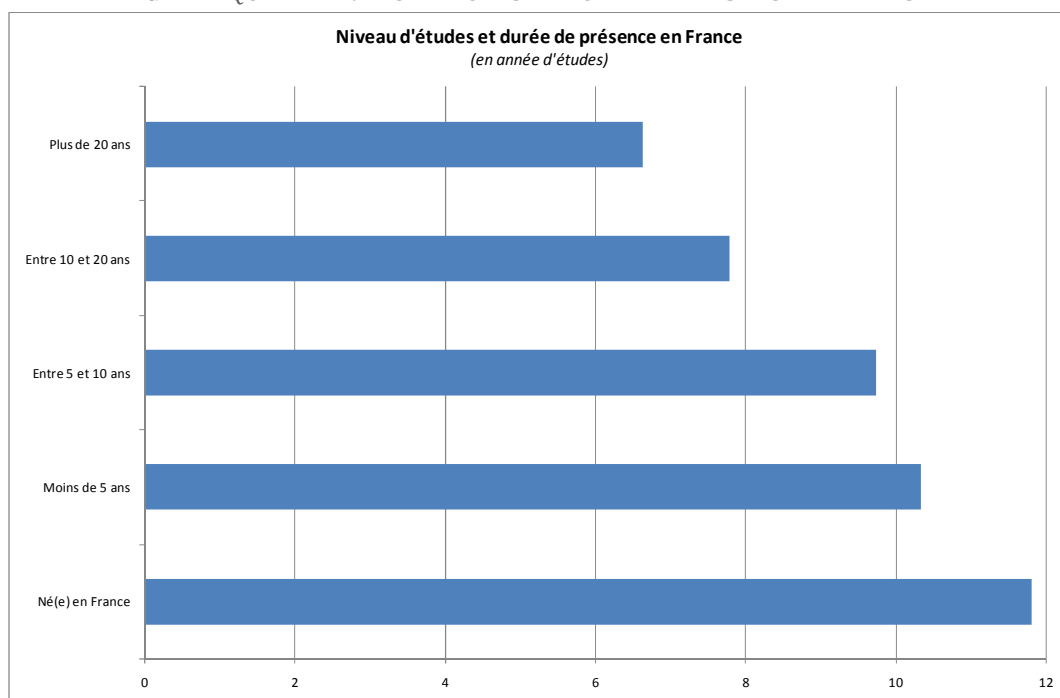
Une synthèse des destinations finales des transferts de fonds

Au total, il n'est pas étonnant de constater qu'un net clivage apparaît dans les comportements de transferts entre les utilisations pour des dépenses courantes et celles pour de l'investissement et du financement de logement. Les jeunes migrants originaires d'Afrique Sub-saharienne (comme tous les pays les plus pauvres) semblent davantage pris dans la logique de transferts pour des motifs de dépenses courantes sous la contrainte d'obligation incompressible. Les migrants originaires des pays du Sud de la Méditerranée semblent, par contre, davantage concernés par les deux autres motifs : investissement et financement du logement.

Pour ces deux usages, il apparaît bien que l'attachement au pays d'origine est déterminant après le projet de réinstallation dans la décision de transférer pour investir ou financer son logement. Du point de vue des caractéristiques des migrants, la caractéristique la plus fondamentale est liée au faible niveau d'éducation (les non scolarisés ou les personnes de niveau d'études primaires). En outre, lorsque l'on teste séparément l'impact de la durée de présence en France, on retrouve le fait que les plus anciens arrivés dans les années 1960-70 avec des niveaux d'éducation plus bas (les secteurs du fordisme en France ont mobilisé cette main d'œuvre non qualifiée) sont ceux qui tendent à transférer le plus dans cet objectif d'investissement.

Ce résultat ne va pas dans le sens de l'hypothèse théorique d'une altération des liens au fur et à mesure de la durée de séjour du migrant, mais rappelons que cette relation négative entre les transferts et la durée d'installation n'est estimée que dans le cas de l'Inde (Banerjee, 1984) et du Salvador (Funkhouser, 1995). En fait, lorsque l'on décompose les transferts par utilisations, on trouve des résultats plus riches concernant cette variable de durée d'installation. Nous montrons que cette variable ne doit pas être interprétée dans l'absolu mais être mise en relation avec l'histoire de l'émigration, les conditions d'arrivée dans le pays d'accueil, les conditions de départ du pays d'origine, car ces conditions historiques ont un effet sur la variable subjective et probablement idiosyncratique qu'est le degré d'attachement au pays d'origine.

GRAPHIQUE 4 : NIVEAU D'ETUDES ET DUREE DE PRESENCE EN FRANCE



4.2.4. LES CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES DES MIGRANTS ATTACHES

Pour finaliser nos résultats, il nous faut préciser les caractéristiques de nos migrants attachés à leur pays d'origine, à l'aide d'une analyse des correspondances multiples (ACM) effectuée à partir des variables signalétiques objectives (pays d'origine des migrants, âge, durée du séjour en France et niveau d'études). Chaque variable a été divisée en tranches ou modalités. Chaque modalité a été traitée comme une variable dichotomique. Nous obtenons une typologie à partir des coordonnées des individus sur les cinq premiers axes factoriels traités comme de nouvelles variables synthétiques. Enfin, une analyse de corrélation permet de préciser la composition des groupes typologiques et leur association avec la variable indiquant de l'attachement au pays d'origine.

Le tableau 6 montre l'inertie des cinq premiers axes de l'ACM et le tableau 7 résume les caractéristiques des classes obtenues. Il convient de signaler que les quatre classes s'avèrent équilibrées en termes de nombre d'individus.

TABLEAU 6 : VALEURS PROPRES ET POURCENTAGES D'INERTIE

	F1	F2	F3	F4	F5
Valeur propre	0.126	0.093	0.075	0.067	0.063
Inertie (%)	12.573	9.301	7.533	6.673	6.251
% cumulé	12.573	21.873	29.406	36.079	42.330
Inertie ajustée	0.007	0.002	0.001	0.000	0.000
Inertie ajustée (%)	32.445	11.385	4.494	2.278	1.464
% cumulé	32.445	43.831	48.324	50.603	52.067

TABLEAU 7 : RESULTATS PAR CLASSE

Classe	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
Nombre d'individus	238	241	312	209
Variance intra-classe	0.177	0.229	0.217	0.208
Distance minimale au barycentre	0.240	0.127	0.201	0.075
Distance moyenne au barycentre	0.410	0.459	0.447	0.435
Distance maximale au barycentre	0.684	0.880	0.880	0.821

Le tableau 8 montre les corrélations entre les classes typologiques et les modalités dont elles sont construites. Les tests de Khi^2 et Monte-Carlo¹³ menés sur l'association entre la variable « appartenance à une classe » et l'attachement au pays d'origine convergent vers l'acceptation d'une association significative et positive pour les Classes 2 et 3, négative pour la Classe 1 et non significative pour la Classe 4.

En outre, on peut voir les corrélations entre les classes et la variable d'attachement au pays d'origine et celle qui décrit le désir de réinstallation au pays d'origine.

¹³ La méthode Monte Carlo permet de calculer une distribution de la distance du Khi^2 sur la base de simulations ayant pour contrainte de respecter les effectifs totaux pour les k groupes. On obtient donc une distribution empirique donnant une valeur critique plus fiable (à condition que le nombre de simulations soit important, ici 5000) que celle donnée par la distribution théorique du Khi^2 qui correspond au cas asymptotique.

La **Classe 1** qu'on pourrait appeler la « **seconde génération** », composée principalement de personnes nées en France plutôt d'origine marocaine, plutôt jeunes (âgés de moins de 35 ans) et d'un niveau d'études Bac et BAC + 2. Cette classe présente une corrélation négative et significative avec la variable qui traduit l'attachement au pays d'origine. De même, à l'évidence, cette « seconde génération » n'est pas disposée à s'installer dans le pays d'origine de la famille.

La **Classe 2**, celle des « **Chibanis**¹⁴ », c'est-à-dire les **vieux migrants de la période fordiste**, est composée plutôt d'Algériens et de Marocains, plus âgés, présents en France depuis plus de 20 ans et très faiblement, voire pas du tout scolarisés. Cette classe présente une corrélation positive et significative avec la variable d'attachement et avec la variable « intention de réinstallation » dans leurs pays d'origine.

La **Classe 3**, qu'on peut qualifier de « **migrants mandatés** » (envoyés par les familles dans l'objectif de recevoir des transferts) est composée par des migrants originaires d'Afrique subsaharienne, âgés entre 34 et 54 ans, dont la durée de séjour en France est comprise entre cinq et 20 ans et d'un niveau d'éducation primaire et secondaire. Ces migrants qui transfèrent pour des motifs d'obligation (dépenses courantes) demeurent néanmoins attachés au pays d'origine et déclarent vouloir y retourner.

La **Classe 4**, qui appartiennent aux « **nouvelles migrations** » qualifiés parfois par eux-mêmes de « **Harragas** ¹⁵ » est composée plutôt par des Algériens jeunes, dont la durée du séjour en France est inférieure à 10 ans, avec un niveau d'études plutôt élevé voire très élevé. Les individus appartenant à cette classe ne semblent pas attachés à leur pays d'origine. Ils ne déclarent pas non plus désirer y retourner. Leur départ s'explique davantage par un effet de répulsion à l'égard de leur pays d'origine au contraire des « Chibanis » dont l'immigration avait été organisée par les entreprises françaises des secteurs du fordisme.

¹⁴ Les *Chibanis*, « cheveux blancs » en arabe dialectal, ce sont les vieux immigrés maghrébins. Arrivés en France pendant les Trente Glorieuses, alors que le pays avait besoin de bras. Ils ont tous connu des parcours les menant de l'exil à l'enracinement dans la société française, sans pour autant renoncer à leurs identités, à leurs valeurs, à leur passé. (Sabrina Kassa, Gérard Noiriel, Zabou Carrière, 2006, *Nos ancêtres les Chibanis ! : Portraits d'Algériens arrivés en France pendant les Trente Glorieuses*, Editions Autrement, Paris).

¹⁵ Mot originaire de l'arabe maghrébin qui se traduit par "qui brûlent" (les papiers, en référence aux documents d'identité).

TABLEAU 9 : MATRICE DE CORRELATION (PEARSON)

	Class-1		Class-2		Class-3		Class-4	
	" La seconde génération"		"Les Chibanis"		"Les migrants mandatés"		"Les Harragas"	
	<i>Pays d'origine</i>							
Afrique	-0.128	***	-0.119	***	0.184	***	0.050	ns
Turquie	-0.063	**	-0.090	***	0.157	***	-0.018	ns
Tunisie	-0.029	ns	-0.015	ns	0.008	ns	0.036	ns
Maroc	0.216	***	0.115	***	-0.190	***	-0.131	***
Algérie	-0.004	ns	0.105	***	-0.153	***	0.068	**
	<i>Age</i>							
Moins de 25 ans	0.527	***	-0.186	***	-0.200	***	-0.128	***
Entre 25 et 34 ans	0.160	***	-0.372	***	-0.365	***	0.639	***
Entre 35 et 44 ans	-0.196	***	-0.169	***	0.587	***	-0.286	***
Entre 45 et 54 ans	-0.210	***	0.298	***	0.090	**	-0.195	***
Entre 55 et 64 ans	-0.173	***	0.531	***	-0.200	***	-0.150	***
Plus de 65 ans	-0.091	**	0.290	***	-0.110	***	-0.084	**
	<i>Durée du séjour en France</i>							
Né en France	0.795	***	-0.331	***	-0.349	***	-0.086	**
Moins de 5 ans	-0.144	***	-0.163	***	-0.105	***	0.442	***
Entre 5 et 10 ans	-0.224	***	-0.239	***	0.118	***	0.351	***
Entre 10 et 20 ans	-0.234	***	-0.271	***	0.680	***	-0.244	***
Plus de 20 ans	-0.319	***	0.871	***	-0.305	***	-0.235	***
	<i>Niveau d'études</i>							
Pas de scolarisation	-0.219	***	0.325	***	-0.004	**	-0.108	***
Etudes Primaires	-0.248	***	0.208	***	0.162	***	-0.143	***
Etudes Secondaires	-0.203	***	-0.050	**	0.169	***	0.072	**
Bac	0.335	***	-0.202	***	-0.065	**	-0.064	**
Bac + 2	0.419	***	-0.184	***	-0.187	***	-0.033	**
Bac + 4 et plus	-0.117	***	-0.076	**	-0.140	***	0.362	***
Réinstallation pays d'origine	-0.210	***	0.069	**	0.115	***	0.016	ns
Attachement au pays d'origine	-0.195	***	0.075	**	0.100	**	0.011	ns

Note: 1. * significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%. 2. ns = no significant.

5. CONCLUSION

Dans ce papier, nous avons utilisé deux enquêtes pour comprendre les comportements de transferts à partir de la France vers les pays du Sud de la Méditerranée et également vers l'Afrique subsaharienne. Nous avons exploité une nouvelle enquête de la DREES sur le parcours et le profil des migrants et l'enquête 2M0 que nous avons réalisée au sein des bureaux de poste français.

Si l'on montre que les migrants originaires d'Afrique du Nord ont une probabilité de transférer bien inférieure à celle des migrants qui viennent d'Afrique subsaharienne, deux résultats originaux doivent être soulignés.

Notre premier résultat est que, toutes variables observables contrôlées, les variables subjectives comme l'attachement au pays d'origine, l'histoire et le contexte institutionnel de l'émigration, jouent un rôle déterminant dans l'explication des transferts de fonds. Le cas des Algériens et des Marocains est particulièrement intéressant : ceux qui sont arrivés avant les années 1990 ont une

probabilité d'envoi plus importante que les immigrants plus récents. Les plus âgés, les plus anciennement arrivés et les non scolarisés sont plus attachés au pays d'origine expliquant ainsi, leur incitation à transférer davantage que les migrants récents dont le départ s'explique plus souvent par des facteurs répulsifs et d'insécurité. En d'autres termes, être arrivé durant la période fordiste, en étant appelé par les grands secteurs de l'industrie et du bâtiment n'a pas le même impact sur l'attachement et par conséquent sur la motivation à transférer que le contexte des années 1990-2000 où les migrations sont davantage organisées sur des bases personnelles et stratégiques concernant des personnes plus qualifiées.

Le second résultat obtenu concerne l'utilisation des transferts d'argent. Les transferts dans l'optique d'un investissement dans le pays d'origine en dehors de l'achat du logement, concerne aussi les plus anciennement présents en France et les moins scolarisés. Ce résultat contredit l'hypothèse théorique d'une altération des liens au fur et à mesure de la durée de séjour du migrant, car la durée d'installation n'a de sens que si elle est contextualisée dans l'histoire de l'émigration, les conditions d'arrivée dans le pays d'accueil et les conditions de départ du pays d'origine. Le degré d'attachement apparaît alors comme une variable subjective discriminante en fonction de ces conditions historiques. A contrario, les migrants venant d'Afrique subsaharienne envoient plutôt pour les dépenses courantes avec le sentiment d'une « obligation » qui constitue pour ces migrants une variable subjective fondamentale, toutes choses égales par ailleurs.

Une des implications de nos résultats en termes de politique économique est liée à la question du risque de tarissement de ces transferts à l'avenir puisque les nouvelles vagues d'immigration, dans un contexte de restriction des flux migratoires et de stratégie de baisse des coûts d'émigration, se traduisent par une sélection accrue des plus qualifiés. Dès lors les pays récepteurs des transferts des migrants devraient penser à l'après-transfert au lieu de se contenter d'une gestion rentière de l'argent des émigrés.

BIBLIOGRAPHIE

- Agarwal, R., & Horowitz, A. W. (2002). Are international remittances altruism or insurance? Evidence from Guyana using multiple-migrant households. *World Development*, 30(11), 2033-2044.
- Altonji, J.G., F. Hayashi and L.J. Kotlikoff (1997): Parental altruism and inter-vivos transfers: theory and evidence, *Journal of Political Economy*, 105 (6): 1121-66.
- Amuedo-Dorantes, C., & Pozo, S. (2006). Remittances as insurance: evidence from Mexican immigrants. *Journal of Population Economics*, 19(2), 227-254.
- Azam, J.P. & Gubert, F. (2005) « Those in Kayes: The Impact of Remittances on their Recipients in Africa », *Revue Économique*, vol. 56, n°6, Numéro spécial sur "Localisation, migrations et institutions", dirigé par A. Bouët, L. Fontagné, et E.M. Mouhoud, novembre, pp. 1331-1358.
- Banerjee, B. (1984). The probability, size and uses of remittances from urban to rural areas in India. *Journal of Development Economics*, 16(3), 293.
- Brown, R. P. C. (1997). Estimating remittance functions for Pacific Island migrants. *World Development*, 25(4), 613-627.
- Cappellari L., Jenkins S.P. (2003). Multivariate probit regression using simulated maximum likelihood, *Stata Journal*, 3(3), 278-294.
- Chavez, R. A. P. (2004). Remittances as a Strategy to Cope With Systemic Risk: Panel Results from Rural Households in El Salvador. Unpublished PhD, Ohio State University, Columbus.
- Cox, D., Eser, Z., & Jimenez, E. (1998). Motives for private transfers over the life cycle: An analytical framework and evidence for Peru. *Journal of Development Economics*, 55(February), 57-80.
- Craciun, C. (2006). Migration and Remittances in the Republic of Moldova: Empirical Evidence at Micro Level. National University "Kyiv-Mohyla Academy".
- De la Brière, B., E. Sadoulet, A. de Janvry and S. Lambert (2002): The roles of destination, gender, and household composition in explaining remittances: An analysis for the Dominican Sierra, *Journal of Development Economics*, 68, 2: 309-28.
- Defoort Cécily (2007) Migrations de qualifiés et capital humain : Nouveaux enseignements tirés d'une base de données en panel, thèse de doctorat de Sciences Economiques, Université de Lille 2.
- Durand, J., Kandel, W., Parrado, E. A., & Massey, D. S. (1996). International migration and development in Mexican communities. *Demography*, 33(2), 249-264.
- Faini R. (2006), Remittances and the brain drain, CEPR Discussion Paper n. 4031, CEPR London.
- Funkhouser, E. (1995). Remittances from International Migration: A Comparison of El Salvador and Nicaragua. *The Review of Economics and Statistics*, 77(1), 137.
- Germenji, E., Beka, I., & Sarris, A. (2001). Estimating remittance functions for rural-based Albanian emigrants. Working paper, ACE research project, P97-8158-R.
- Gillette Alain, Sayad Abdel-Malek, L'immigration Algérienne en France, Editions Ententes, 1984

- Grenne W. (2003). *Econometric Analysis*, 5th edition, Upper Saddle River, Prentice Hall.
- Gubert, F. (2002). Do migrants insure those who stay behind? Evidence from the Kayes area (Western Mali). *Oxford Development Studies*, 30(3), 267-287.
- Hagen-Zanker, J., Siegel, M. (2007) A critical discussion of the motivation to remit in Albania and Moldova, MGSOG Working paper 2007/007, Maastricht.
- Hoddinott, J. (1994). A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya. *Oxford Economic Papers*, 46(3), 459-476.
- Holst, E., & Schrooten, M. (2006). Migration and money- What determines remittances? Evidence from Germany. Institute of Economic Research, Hitotsubashi University, Discussion Paper Series, 477.
- Ilahi, N. & Jafarey, S. (1999): Guestworker migration, remittances and the extended family: evidence from Pakistan, *Journal of Development Economics*, 58: 485-512.
- Itzigsohn, J. (1995). Migrant Remittances, Labour Markets, and Household Strategies: A Comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean Basin. *Social Forces*, Vol. 72(No. 2).
- Lucas, R. E. B., & Stark, O. (1985). Motivations to Remit: Evidence from Botswana. *The Journal of Political Economy*, 93(5), 901-918.
- Osaki, K. (2003). Migrant remittances in Thailand: Economic necessity or social norm. *Journal of Population Research*, 20(2), 203-222.
- Osili, U. O. (2007). Remittances and savings from international migration: Theory and evidence using a matched sample. *Journal of Development Economics*, 83, 446-456.
- Rapoport, H. & Docquier, F. (2006) The Economics of migrants' remittances, In J. Mercier-Ythier et S.C. Kolm (eds), *Handbook on the economics of giving, altruism and reciprocity*, Handbook series edited by Kenneth Arrow and Michael Intriligator, Elsevier-North Holland, chapter 17.
- Russell, S. S. (1986). Remittances from international migration: A review in perspective. *World Development*, 14(6), 677.
- Sana, M., & Massey, D. S. (2005). Household Composition, Family Migration, and Community Context: Migrant Remittances in Four Countries. *Social Science Quarterly*, 86(2), 509-528.
- Schrieder, G., & Knerr, B. (2000). Labour Migration as a Social Security Mechanism for Smallholder Households in Sub-Saharan Africa: The Case of Cameroon. *Oxford Development Studies*, 28(2), 223-236.
- Secondi, G. (1997). Private Monetary Transfers in Rural China: Are Families Altruistic? *Journal of Development Studies*, 33(4), 487-511.
- Yang, D., & Choi, H. (2005). Are Remittances Insurance? Evidence from Rainfall Shocks in the Philippines University of Michigan School of Public Policy/Department of Economics Discussion Paper, 535.

ANNEXE 1 LES QUESTIONNAIRES DES DEUX ENQUETES

Dans l'enquête DREES les thèmes suivants sont abordés par le questionnaire de la première vague

- le parcours migratoire avant l'arrivée en France et la connaissance de la France
- les conditions de vie avant la migration (emploi, logement...)
- le projet migratoire
- l'arrivée en France et le dispositif d'accueil
- le logement (antérieur et actuel)
- histoire familiale (parents, enfants etc.)
- les conditions de vie actuelles (langue, formation, activité professionnelle, revenus et ressources - détail du type de ressource et montant global-)
- vie sociale (réseau d'appui, lien avec le pays d'origine)
- représentations et valeurs

Les thèmes suivants sont abordés par le questionnaire 2MO.

- le parcours depuis l'arrivée en France
- la date et la manière par laquelle ils sont arrivés
- l'aide financière éventuelle, l'accueil...
- les liens avec le pays d'origine
- les parents, épouse, enfants, région d'origine,
- la fréquence des retours
- les projets de construction, d'investissement...
- le retour éventuellement envisagé
- l'attachement au pays
- Les transferts d'argent
- la fréquence, les montants annuels,
- les motivations, canaux utilisés, principales utilisations
- l'activité professionnelle et revenus du ménage
- l'activité financière (épargne, comptes, confiance dans le secteur bancaire du pays d'origine, épargne dans le pays d'origine)

ANNEXE 2 : DANS L'ENQUETE 2MO : QUI TRANSFERE LE PLUS ?

Cette annexe décrit les différences de comportements entre les individus de l'échantillon de l'enquête 2MO relativement aux montants transférés. Compte tenu du biais de sélection que représente la prise en compte des seuls ménages qui transfèrent, ces résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble des comportements des migrants.

Ce modèle se décline à l'aide de l'équation réduite. Elle est estimée par les MCO car la variable du montant transféré est quantitative (tableau A2).

$$T_i = \alpha + \beta_1 R_i + \beta_2 N_i + \beta_3 A_i + \beta_4 Edu_i + \beta_5 ChocF_i + \sum \beta_i VS_i + \varepsilon_i$$

La variable *Edu* (niveau d'éducation) a été ajoutée, car elle n'est pas colinéaire avec la variable revenu, contrairement à ce que l'on pourrait penser. En testant la relation de colinéarité entre le niveau d'éducation et le revenu des migrants on observe bien une déconnexion¹⁶. Ceci s'explique probablement par les effets de déclassement sur le marché du travail et par le fait que les employeurs affectent des niveaux de rémunération moyens aux migrants pour des raisons d'asymétrie informationnelle sur les marchés du travail. Il convient de signaler que ce résultat est obtenu dans le cas de notre échantillon concernant les nationalités présentes dans notre enquête. Il est vraisemblable que revenu et niveau d'éducation serait colinéaires dans le cas des migrants européens¹⁷.

Une variable *ChocF* est expliquée à partir d'une question sur l'obligation de transférer en cas d'un choc dans la famille d'origine (accident, maladie)¹⁸.

Les variables subjectives *VS* sont décrites à partir de deux questions : l'une sur l'intention de retour dans le pays d'origine, et l'autre sur le degré d'attachement au pays d'origine.

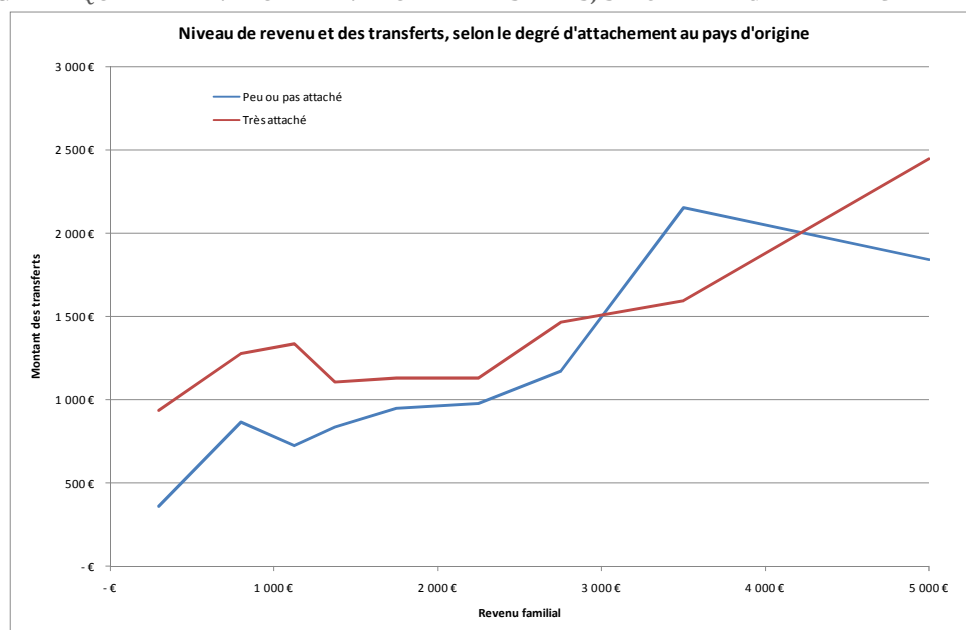
On s'aperçoit que la réponse au degré d'attachement est bien corrélée positivement avec le montant des transferts (graphique A2).

¹⁶ Le coefficient de corrélation est inférieur à 0,10 ;

¹⁷ Il est évident que cette équation ne peut pas être généralisée car l'échantillon présente un biais de sélection qu'il est nécessaire de corriger.

¹⁸ La question posée dans l'enquête est : « avez-vous été obligé d'envoyer de l'argent en raison d'un événement familial imprévu comme un problème de santé ou un décès ».

GRAPHIQUE A2 : NIVEAU DE REVENU ET TRANSFERTS, SELON LE DEGRÉ D'ATTACHEMENT



Source : calculs des auteurs, enquête 2MO

TABLEAU A2. MCO POUR PREDIRE LE MONTANT DES ENVOIS PAR LES MIGRANTS

Amount remittances (ln)	Equation 1		Equation 2		Equation 3		Equation 4		Equation 5	
	Coef.		Coef.		Coef.		Coef.		Coef.	
Constant	2.427 (0.456)	***	2.597 (0.464)	***	3.228 (0.451)	***	2.720 (0.454)	***	2.776 (0.440)	***
Turkey	-0.054 (0.106)		-0.063 (0.108)		-0.029 (0.106)		-0.045 (0.110)		-0.041 (0.109)	
Tunisia	0.060 (0.100)		0.017 (0.103)		0.094 (0.102)		0.106 (0.101)		0.076 (0.101)	
Morocco	-0.141 (0.101)		-0.203 (0.104)	*	-0.078 (0.105)		-0.109 (0.103)		-0.188 (0.106)	*
Algeria	-0.270 (0.101)	**	-0.320 (0.102)	**	-0.213 (0.103)	**	-0.252 (0.101)	**	-0.268 (0.101)	**
Revenu (ln)	0.434 (0.062)	***	0.459 (0.063)	***	0.438 (0.060)	***	0.415 (0.062)	***	0.406 (0.06)	***
Age	0.133 (0.031)	***	0.145 (0.032)	***						
Nombre d'enfants français	-0.072 (0.037)	*	-0.088 (0.038)	**						
Born in France					-0.527 (0.072)	***				
Pas d'escolarisation							0.232 (0.105)	**	0.148 (0.105)	*
Primaire							0.171 (0.072)	*	0.118 (0.072)	

						(0.093)		(0.094)		
Secondaire						0.054		0.050		
						(0.087)		(0.086)		
Bac + 2							<i>Modalité de référence</i>			
Bac + 4						0.274	**	0.227	*	
						(0.116)		(0.117)		
Obligation/burden	0.289	***	0.314	***	0.267	***	0.314	***	0.308	***
	(0.069)		(0.069)		(0.069)		(0.070)		(0.069)	
Reinstallation	0.265	***					0.274	***	0.241	***
	(0.044)						(0.046)		(0.045)	
Attachment			0.235	***	0.171	**				
			(0.069)		(0.069)					
Possession logement									0.304	***
									(0.069)	
Number of obs	986		986		988		988		988	
R-squared	0.166		0.144		0.165		0.155		0.173	

Notes: 1. Robust standard errors are in brackets.

2. * significant at 10%; ** significant at 5%; *** significant at 1%.

Il apparaît tout d'abord clairement que les migrants Algériens et Marocains tendent à transférer significativement moins que les autres migrants de l'échantillon. Ce constat confirme les résultats trouvés précédemment sur la probabilité d'envoi en utilisant l'enquête de la DREES. L'obligation d'envoi d'argent, liée à un évènement imprévu (problème de santé, ou décès) augmente significativement le montant du transfert, de manière indépendante du niveau de revenu du déclarant. Cette variable reflète bien le motif d'assurance que nous détaillerons dans le modèle sur les motivations. Il s'agit d'une contrainte forte qui affecte l'ensemble des migrants. L'existence d'un projet de réinstallation dans le pays d'origine augmente évidemment considérablement et significativement le transfert. Ce résultat correspond bien à ce que l'on trouve dans la littérature récente.

Concernant les caractéristiques intrinsèques des migrants on obtient les résultats suivants. Le niveau d'éducation (non scolarisés, primaire, secondaire, bac +2, bac + 4 et plus) joue dans le sens attendu théoriquement : parmi les répondants à l'enquête, les non scolarisés présentent des montants transférés plus élevés. Néanmoins, à partir d'un certain niveau d'éducation (bac + 4 et plus), les montants deviennent également très élevés. Les migrants disposant d'un niveau moyen (secondaire, bac et bac + 2) d'éducation sont ceux qui tendent à moins transférer. Leur niveau d'éducation n'est pas corrélé avec les niveaux de revenus ce qui reflète les imperfections du marché du travail et les effets de déclassement qui les touchent particulièrement, comme cela a été analysé par des études sociologiques¹⁹.

Les transferts augmentent également avec l'âge des migrants. A revenu égal, les plus de 65 ans tendent à transférer deux fois plus que les 25-34 ans.

Enfin, nous avons introduit une caractérisation subjective liée au degré d'attachement au pays d'origine. Cette variable explique significativement et fortement le niveau plus élevé de transferts.

¹⁹ Certaines enquêtes sociologiques montrent que les plus discriminés ou déclassés sur le marché du travail sont les migrants de niveau moyen (Bac ou Bac + 2). Voir par exemple Beaud S., Pialoux M. (2003) *Violences Urbaines, violence sociale*. Genève des nouvelles classes dangereuses, Fayard.

Ainsi, le profil type de celui qui transfère davantage est le migrant originaire plutôt d'Afrique Sub-saharienne, Tunisien ou Turc non scolarisé faiblement éduqué ou dans une moindre mesure très éduqué (bac + 4 et plus) contraint par un évènement familial ou le migrant du Maghreb plutôt âgé, présentant un projet plus ou moins certain de réinstallation dans le pays d'origine et se déclarant fortement attaché au pays d'origine. Le profil du migrant qui transfère le moins est plutôt Algérien ou Marocain, relativement moyennement éduqué (secondaire ou juste BAC +2) peu enclin à se réinstaller dans le pays d'origine relativement plus jeune et se déclarant peu attaché à son pays d'origine.